



## FRANCE

# Les classes bilangues et internationales, des leviers d'attractivité pas toujours efficaces

Ces dispositifs, appelés à se multiplier en éducation prioritaire, n'ont pas toujours fait leurs preuves. Pour qu'ils jouent en faveur d'un collège, d'autres facteurs doivent être réunis

Le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, l'a plusieurs fois redit : les classes bilangues, sections internationales et autres classes à horaires aménagés sont un « levier » de mixité. En particulier dans les collèges, où une proportion toujours plus grande d'élèves favorisés est concentrée dans l'enseignement privé. Le raisonnement est simple : si « l'offre scolaire » publique est plus attractive que celle du privé, les familles seront moins tentées d'éviter le collège de secteur. L'argument du maintien de la mixité a été utilisé pour sauver les classes bilangues, remises en cause en 2015 par la réforme du collège. Ces classes, où les élèves étudient deux langues vivantes dès la 6<sup>e</sup>, avaient au moins le mérite de maintenir un peu de diversité dans des collèges de moins en moins mixtes, arguait-on.

En définitive, si 30 % des classes bilangues ont bien été supprimées à l'époque, un effort particulier a été réalisé pour en maintenir ou en ouvrir dans les collèges de l'éducation prioritaire (REP) : 65 % d'entre eux en proposaient en 2018, selon les derniers chiffres disponibles, ceux du rapport de la mission « territoires et réussite » (2019) codirigée par le professeur d'université Pierre Mathiot et l'inspectrice générale Ariane Azéma. Seuls 59 % des collèges hors REP offrent ce dispositif. En revanche, les sections internationales, réputées encore plus sélectives, sont encore peu nombreuses dans les REP, même si

l'éducation nationale en a ouvert quarante-trois à la rentrée 2022 – et que le ministre en a promis seize de plus en 2023.

## « Personne ne rentre »

Quel est l'impact réel de ces dispositifs sur la mixité ? « C'est difficile à dire », indique Youssef Souidi, postdoctorant au CNRS, qui a consacré une thèse à ce sujet. *Y compris parce que les bilangues font désormais partie du droit commun des collèges prioritaires, et qu'on a du mal à en faire un facteur différenciant.*

Le recrutement d'un collège étant fortement corrélé à son quartier d'implantation, l'efficacité du dispositif optionnel dépend en grande partie de la mixité préexistante dans le secteur. « Dans une grande métropole, où l'habitat est mixte, l'implantation

*d'une option attractive peut être efficace »,* détaille Youssef Souidi. A Paris, la cité scolaire Balzac (17<sup>e</sup> arrondissement), longtemps délaissée, a ainsi retrouvé ses lettres de noblesse en accueillant des sections internationales de la 6<sup>e</sup> à la terminale. « En revanche, poursuit le chercheur, un collège fortement ségrégué dans un quartier peu mixte aura beaucoup de mal à faire venir des élèves favorisés. »

L'efficacité variable du « levier » des classes internationales et bilangues se vérifie sur le terrain. « On a ouvert des sections bilangues allemand et espagnol, mais ça ne marchait pas », se souvient un ancien principal de collège REP

dans le quartier de la Duchère, à Lyon, qui ne souhaite pas donner son nom. Le chef d'établissement, aujourd'hui affecté ailleurs, regrette que l'on n'ait pas travaillé sur l'élargissement du secteur de recrutement et souligne un « effet pervers ». « J'étais mal à l'aise avec ce dispositif, qui nous encourageait clairement à repérer les meilleurs élèves des écoles primaires et à les regrouper, se souvient-il, ce qui privait toutes mes autres divisions d'une tête de classe. »

Pour ce chef d'établissement, celui-ci n'a pas été pensé pour le public des quartiers populaires. Ouvrir des options attractives, explique-t-il, fonctionne quand on vise des familles privilégiées, qui connaissent les rouages du système. « Mais dans un quartier populaire, personne ne rentre. Au contraire, les gens cherchent plutôt à sortir. Vous ne travaillez qu'avec les élèves du quartier et leur rajouter des heures de cours n'a pas beaucoup de sens. » La classe bilangue représente trois heures de plus en 6<sup>e</sup>, la section internationale, quatre heures.

D'autres principaux de collège ont cependant un regard moins critique. A Lorient (Morbihan), le collège REP de Tréfaven, ouvert à la rentrée 2022, offre depuis cette date une section internationale espagnol. « Ce collège est né de la fermeture d'un établissement devenu un peu ghetto et d'un autre collège où il y avait plus de mixité », indique son principal, Christophe Meynier, secrétaire départemental du SNPDEN-





UNSA. Les élèves du nouveau collège ont désormais tous les profils. « *Les familles très précaires se mélangent avec des classes moyennes et des catégories plus favorisées* », détaille le principal. La section internationale espagnol compte 20 élèves en 6<sup>e</sup>, répartis sur deux classes.

#### Ségrégation intra-établissement

Dans le Morbihan, la part d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé a toujours été élevée et la « fuite » des élèves n'est pas vraiment une crainte, plutôt une réalité avec laquelle il faut composer. « *Quand vous avez 50 % des élèves dans le privé, les parents regardent ce que vous offrez : les options, la qualité de la cantine, les voyages scolaires* », énumère Christophe Meynier. Il ne faut pas que l'enseignement public soit déconnecté de cette réalité, car c'est comme cela que vous attirez des familles attachées à la réussite. » Les enfants capables de tenir le rythme d'une section internationale se trouvent, eux, dans tous les milieux sociaux. « *Evidemment, dans certaines écoles, je sais que les enseignants ont aidé à remplir les dossiers* », glisse le principal.

Les classes « à options » ont souvent été épinglées par les spécialistes de la sociologie scolaire comme étant de forts facteurs de ségrégation intra-établissement, le regroupement des élèves en fonction de leur niveau, donc de leur origine sociale, puisque les deux sont fortement corrélés. « *Quand les [classes] bilangues ont été remodelées en 2016, en mettant l'accent sur l'éducation prioritaire, les établissements devaient s'engager à les répartir*, rappelle Youssef Souidi. *Mais en pratique, dans environ 15 % des collèges, on retrouve une ségrégation intra-établissement trop élevée pour être le seul fruit du hasard.* » Cette ségrégation interne augmente également au cours du temps : elle est plus forte en 4<sup>e</sup> qu'en 6<sup>e</sup>.

Selon le chercheur, le regroupement des élèves « à options » dans la même classe peut être lié à des contraintes d'emploi du temps, mais cet argument trouve rapidement ses limites : la majorité des chefs d'établissement parviennent à répartir les élèves concernés sur au moins deux classes. Il peut aussi constituer un gage apporté aux familles pour s'assurer du maintien de leur inscription.

« *Tout l'enjeu est d'éviter de faire de la section internationale une option de contournement pour des familles qui ne souhaitent pas que leur enfant soit mélangé aux autres* », confirme Christophe Meynier, à Lorient. Pour s'en prémunir, le principal a réparti sa section bilingue sur deux classes, mais il a aussi soigné le choix des candidats en panachant au maximum les écoles d'origines. ■

VIOLAINE MORIN

## « UN COLLÈGE FORTEMENT SÉGRÉGUÉ DANS UN QUARTIER PEU MIXTE AURA BEAUCOUP DE MAL À FAIRE VENIR DES ÉLÈVES FAVORISÉS »

YOUSSEF SOUIDI  
postdoctorant au CNRS

